



**CONSEIL DE QUARTIER
SIGNAC- MUR A
PÊCHES
RÉUNION PLÉNIÈRE
du 9 avril 2019**

Présents :

Pour la Ville, les élus Laurent Abrahams, Adjoint au Maire délégué à la propreté et à la voirie
Riva Guerchanoc, Adjointe au Maire élue de quartier

Représentant les services :

Est Ensemble : Marie Cote et Djamilia Benkerrou (Cheffe de secteur Espace Public), en charge de notre quartier

Ville de Montreuil : Sophie Deffarge (Service Environnement), Nathalie Le Brun (responsable de l'antenne de quartier)

Habitants du quartier : une quinzaine

Le Collectif d'animation introduit la réunion. Le thème de la gestion des déchets et de la propreté choisi pour cette réunion va permettre une actualisation des informations sur les moyens mis en œuvre par la Ville en lien avec Est Ensemble. Le Conseil de Quartier avait souhaité qu'un point soit fait sur le qui fait quoi et comment, sur les évolutions observées, les évolutions projetées, et sur un certain nombre de points de fixation sensibles du quartier

Les représentants de la Ville et d'Est Ensemble sont remerciés de leur présence. Un tour de table permet à chacun de se présenter. C'est l'occasion de faire part du changement intervenu à l'antenne de vie de quartier : Abdelkader Guerroudj a pris récemment la responsabilité de la Direction Jeunesse et Prévention, Nathalie Le Brun a été nommée responsable de l'antenne.

Les déchets

Toutes les collectes sont désormais sous la responsabilité d'Est Ensemble :

- encombrants
- ordures ménagères
- recyclables
- corbeilles de rue (1500 réparties dans toute la ville)
- les gros conteneurs de collecte (dits PAV « points d'apport volontaire »)

Une partie de l'ensemble des collectes est assurée en régie, le reste est confié à une entreprise. La carte des quartiers (jours, types et nombre de passages) est distribuée en séance.

Questions sur la collecte des « déchets verts » - (dits de préférence « matière première verte »)

Question souvent posée dans notre quartier : pourquoi le système de ramassage de sacs en papier kraft sur demande à Est Ensemble a-t-il été abandonné ?

En effet, décision a été prise par Est Ensemble en lien avec la ville de ne maintenir ce ramassage (sur demande, du 15 mars au 30 novembre) que sur quelques secteurs de notre quartier à dominante pavillonnaire (rue Saint Antoine, des Hanots, Estienne d'Orves ...) en considérant que la présence de logements collectifs sur la plus grande partie de notre quartier rendait utile une troisième collecte hebdomadaire des ordures ménagères, ce qui a mis fin au ramassage « déchets verts ».

Aujourd'hui la ville qui s'engage sur une politique de gestion « différenciée » des espaces verts, réfléchit à mettre à la disposition des habitants localement d'autres solutions, écologiques et durables, comme le broyage de végétaux qui pourrait être assuré par des associations avec le support d'Est Ensemble. Le Sens de l'Humus possède une broyeuse qui a déjà été mise à disposition des habitants.

Le traitement des déchets - un mode de traitement qui engendre des contradictions et soulève beaucoup de questions.

Le circuit des « déchets verts » tel qu'il a été maintenu pour certains secteurs soulève par ailleurs d'importantes questions. La zone de dépôt se situe au-delà de Marne la Vallée (Seine et Marne, 77), une fois traités sur place ces déchets sont rapportés pour être utilisés localement. Le coût général et le bilan carbone sont contraires à tous les objectifs écologiques.

Les autres déchets : le traitement est assuré par le SYCTOM, dans lequel siègent 90 élus de tous les territoires concernés. Sa zone de compétence correspond à peu près à Paris et la Petite Couronne : les Hauts-de-Seine (92), la Seine-Saint-Denis (93) et le Val-de-Marne (94). Les déchets de ce grand territoire sont traités dans trois incinérateurs (dont celui d'Ivry). Dès lors qu'ils produisent de la chaleur réutilisée comme source de chauffage, un objectif de réduction des déchets vient en contradiction avec l'intérêt économique immédiat de la production de chauffage de ville (assuré par Veolia).

Une autre question importante est celle des déchets ultimes, après combustion, que l'on appelle « le réfiom » pour résidus d'épuration des fumées d'incinération des ordures ménagères, ils sont de nature polluante et toxique. Ils subissent un traitement spécial réservé aux déchets dangereux et sont ensuite stockés comme des déchets industriels spéciaux.

La réduction des déchets

Où en sommes-nous par rapport à l'objectif envisagé conjointement par Est Ensemble et la ville de choisir notre quartier pour expérimenter le « zéro déchet » ?

Concernant cet objectif sur l'ensemble de la ville, plusieurs initiatives associatives sont soutenues par Est Ensemble : citons l'action menée par la Collecterie, le Sens de l'Humus et

actuellement « zéro waste », action menée sur le secteur de la Croix de Chavaux , choisi conjointement avec la ville, (<https://zerowasteparis.fr/campagne-zero-dechet-est-ensemble/>). L'action y a une valeur expérimentale. Elle porte particulièrement sur la réduction des emballages plastiques. Un comité de pilotage a été mis en place avec des techniciens et des élus ; une action de sensibilisation est menée auprès de 35 commerçants. La sensibilisation a été également dirigée vers les montreuillois-es afin de leur faire connaître l'écosystème zéro déchet sur le territoire de Montreuil (ressourceries, épiceries vrac, ateliers DIY ...).

Pour ce qui est de notre quartier la ville en discute avec Est Ensemble. Il est envisagé des premières actions à partir de septembre 2019, également autour de la réduction de l'usage des sacs plastiques (commerces, marché ...).

La propreté

La Ville est en charge de la propreté (nettoyage des rues et de l'espace public) Actuellement 112 agents municipaux ont la responsabilité de cette mission (avant il y en avait 124, la mécanisation a permis de diminuer leur nombre et rationaliser les tâches).

Une problématique rencontrée pour le remplacement des agents qui conduisent les camions de nettoyage (laveuses et balayeuses) est celle d'avoir des candidats possédant le permis de conduire C (véhicule de plus de 7,5 tonnes). Par conséquent, pour les plus grands axes de la ville, le nettoyage est assuré par une entreprise privée (coût annuel d'un millions d'euros).

La collecte et le ramassage :

- 1) un mémo des tris est consultable avec le lien : http://www.montreuil.fr/fileadmin/user_upload/Files/Environnement/dechets_urbains/memo-tri-2017.pdf
- 2) Ordures ménagères et Multi-matériaux (*emballages en carton, métal, plastique et papiers recyclables*) : La collecte est assurée par Est-Ensemble depuis le 1^{er} octobre 2017 ; pour connaître les jours et horaires en fonction du secteur : http://www.montreuil.fr/fileadmin/user_upload/Files/Environnement/dechets_urbains/carte-collecte-OM.pdf
- 3) *Pour la prévention et valorisation des déchets* le lien de la mairie apporte des informations sur son site : <http://www.montreuil.fr/environnement/proprete-recyclage-et-dechets/dechets/prevention-et-valorisation-des-dechets/> ;
- 4) En ce qui concerne les déchets verre, les bornes à adhésif vert disposent d'une sonde et lorsque celle-ci indique un remplissage à 70-80 % les services d'Est Ensemble viennent les vider ;
- 5) *Les horaires de passage d'Est Ensemble* (quel que soit le type de déchet) vont de 5 heures du matin à 14 heures de l'après midi ;

*Pour résumer : Le site **Géo déchets** comporte une carte interactive qui permet, grâce à une application de géo-localisation (ordinateur / smartphone) – ou en indiquant l'adresse qui vous intéresse, de prendre connaissance de toutes les informations de collecte à votre adresse (jours de collecte des différents déchets, points de dépôt volontaire pour le verre et les textiles, composteurs de quartier, localisation des déchèteries) : <https://www.geodechets.fr>*

Les questions soulevées pendant la réunion :

A quel rythme sont nettoyées les rues ?

Réponse :

la Ville nettoie les « axes principaux » deux à quatre fois par semaine. Pour notre quartier : Paul Vaillant Couturier/Aristide Briand, et la rue de Rosny.

Une brochure est en cours d'élaboration au niveau de la ville pour regrouper les informations sur les moyens et les fréquences d'intervention, nous en serons destinataires.

La ville procède aussi par opération "coups de poing". - ex. la rue Rochebrune semaine du 15 avril. Cette opération, aussi connue comme « coup de balai » consiste en : retrait des herbes folles, tonte des pelouses, comblement des nids de poule, nettoyage des bornes et bordures, reprise des passages piétons, pose de potelets.

La ville a également réalisé à un nettoyage en profondeur de la rue de Rosny avec la pose des barrières en mars 2019.

Il nous est expliqué qu'**un service de veille se tient tous les 15 jours**, il est composé du service de collecte d'Est Ensemble, de la Propreté urbaine de la ville, du Service de gestion des espaces publics et de la brigade propreté (verbalisation) de la ville.

La propreté urbaine est sous la responsabilité de la ville de ce fait si une parcelle privée appartient à la ville elle est sous la responsabilité de la ville, en revanche si la parcelle appartient à un particulier ou à la Région / Département ou à l'Etat c'est au propriétaire d'assurer la propreté du site. S'ils ne le font pas le Service Hygiène et Santé les alerte afin qu'ils procèdent au nettoyage.

Interventions d'habitants sur des lieux spécifiques :

- Quid des passages, sentiers et impasses ?
- A ce titre, question sur le nettoyage du sentier des Jasmins
- Question posée par courrier par une résidente de la rue de l'Ermitage (portion sans issue)

L'élue et le représentant du service de la ville présents à la réunion ont bien pris note de ces problématiques et vont se renseigner pour nous apporter des réponses ; nous pourrons donc d'ici quelques semaines consulter l'antenne.

-
- Questions sur les dépôts qui s'agrègent au pied de poubelles, (problème sur lequel insiste un riverain de l'avenue Paul Signac), au pied de bacs des PAV (points d'apport volontaire), de certains endroits systématiquement choisis pour les dépôts sauvages (bas de la rue de Romainville, rue Saint-Antoine ...) – les fameux « points de fixation ».
- Concernant les dépôts qui peuvent s'amonceler au pied des PAV, Est Ensemble explique qu'il arrive malheureusement trop souvent que des véhicules soient garés aux

endroits où l'engin doit se placer pour soulever les bacs ce qui rend impossible l'intervention.

- Le square près de l'Église Saint Pierre-Saint Paul, selon une participante, est rarement nettoyé ; l'élue a indiqué que la Brigade Squares et Jardins a été renforcée et que c'est le service d'espaces verts qui assure les plus gros entretiens. Par ailleurs ce square, en retrait, n'est pas clos. Son accès nocturne rend son maintien en propreté difficile pour les services.
- Un résident de la rue Saint Antoine (partie sud), participant à la réunion du Conseil de Quartier a adressé un courrier très argumenté dans la perspective de la réunion : il interpelle la ville sur les nombreux problèmes que connaît cet axe particulièrement dégradé (sujet souvent abordé avec le Conseil de Quartier). Son courrier liste des propositions (surélever les clôtures des parcelles vulnérables pour éviter l'amoncellement de déchets jetés par-dessus bord, élagage des arbres, raccordement des eaux usées de certaines parcelles qui en sont dépourvues ...).

Il est rappelé que le calendrier des travaux du tramway prévoit dans l'année la réouverture au moins temporaire de cette rue. Cette opportunité devrait amener un traitement de la voie, attendu de longue date.

Pour l'instant elle est traitée par la ville comme un secteur sensible : Est Ensemble y passe tous les jours, la semaine dernière a eu lieu une réunion sur site des services.

On apprend aussi hors réunion (dernier numéro du Montreuillois) par le responsable de la Mission du patrimoine arboré de la ville que les arbres de la rue Saint Antoine font justement actuellement l'objet d'un traitement.

Riva Guerchanoc invite l'habitant de la rue Saint Antoine à prendre rendez-vous avec le Service Hygiène et Santé concernant le problème de raccordement des eaux usées.

L'antenne annonce que des travaux de consolidation de la clôture de la parcelle du 13 rue Saint Antoine sont programmés et devraient être réalisés prochainement.

La problématique des tas sauvages

Elle est également du ressort d'Est Ensemble.

La ville pour sa part a monté une brigade propreté constituée de 12 agents (anciens cantonniers) maintenant assermentés pour s'attaquer de manière plus efficace à ce fléau. Ces agents mènent des enquêtes, de même que la police municipale, afin d'identifier les auteurs (privés et entreprises). Ils sont en capacité d'établir des procès-verbaux transmis à l'État. La ville a travaillé avec le Tribunal d'Instance dans cette optique. Les procès verbaux ont vocation à avoir des suites judiciaires sur les auteurs ; ainsi pour les gros volumes des convocations au tribunal sont instituées. Les amendes sont versées à l'État. La ville ne tire donc pas un bénéfice financier direct de cette action, mais cette politique a pour objectif de faire régresser ces pratiques. Partis d'une centaine par an, ce sont aujourd'hui 1500 procès-verbaux qui sont établis annuellement. Les 13 caméras mobiles apportent une assistance précieuse aux agents ; de plus Est-Ensemble déploie six agents afin d'assister la ville pour se débarrasser de tas sauvages quotidiennement.

La déchèterie

Elle est appelée à être déplacée dans le cadre de la 2^{ème} tranche des travaux du tramway. La ville souhaite maintenir une déchetterie à terme, elle serait créée le long du Centre Technique Municipal rue Paul Doumer ; elle sera équipée d'un compacteur plus récent qui facilitera le traitement et stockage des déchets.

Concernant l'actuelle déchetterie, depuis le dernier trimestre 2018 des travaux ont été effectués et des caméras de vidéosurveillance ont été installées ; la ville a également demandé une augmentation des rotations durant le week-end afin d'en améliorer les capacités.

La mécanique sauvage

Problème affectant plus particulièrement la périphérie de notre quartier : Sentier Tortueux, Didier Daurat, le parking des Roches. Un problème qui bloque des places de stationnement.

La ville signale à la police car c'est du ressort de la Police Nationale.

La rue comme lieu positif

Le dispositif de « **la rue aux enfants** » va dans ce sens, une initiative encouragée à Montreuil. Pour l'instant, les résidents de la rue Désiré Charton s'engagent dans ce projet. Il s'agit de sécuriser la rue un dimanche par mois. Ce fut le cas de la rue des Hanots au moment où la dynamique du projet participatif d'embellissement de la rue a pu mobiliser des habitants disponibles.

Un habitant s'interroge sur les bacs végétalisés situés au bas de la rue des Hanots qui semblent délaissés. L'antenne de quartier rappelle que leur présence est due au projet du budget participatif 2016/2017 porté par les résidents de la rue des Hanots mentionné précédemment. Tout habitant est bienvenu pour y réaliser des plantations, le mieux est de se rapprocher du groupe d'habitants qui avait porté ce projet. (contact à demander à l'antenne de quartier).

La protection et la valorisation de l'espace public

Une habitante insiste pour que l'on s'attache à un usage adapté du square Marcel Cachin : des jeunes y circulent en scooter, mais ne manque-t-il pas un lieu pour les jeunes dans le quartier ? Le problème des mégots qui jonchent le sol dans le square a également été évoqué ...

Le Collectif d'animation signale que justement le Square fait actuellement l'objet de réflexions et de projets croisés de la part de la ville, en lien avec les acteurs et usagers du quartier. Un projet qui tombe à pic et qui tient à s'ouvrir à la réflexion et l'implication des habitants du quartier.

La problématique des scooters circulant de manière illicite dans les squares et jardins publics est du ressort de la Direction de la Tranquillité Publique & Prévention dont la Police Municipale (11 agents).

Les toilettes publiques à Montreuil ?

Un habitant s'étonne de leur quasi absence dans la ville (il en existe dans les parcs publics et la place de la République). Il est répondu que la mise en place et surtout l'entretien de toilettes publiques nécessite un budget très lourd qui n'entre pas dans les capacités de la ville.

Les nids de poule

Une entreprise privée est mandatée par la ville ; elle est sollicitée par les services (signalement

au sol des zones où une intervention est nécessaire) et selon les cahiers de charges elle doit entreprendre les travaux et assurer la qualité du service. Récemment une campagne d'expérimentation « nids de poules » a été lancée entre les numéros 1 à 47 de la Rue Saint-Antoine ; le gestionnaire urbain de proximité a comme mission de vérifier les interventions de l'entreprise privée. Si les riverains ne sont pas satisfaits de l'intervention, ils peuvent le signaler sur « Sesam » ou l'indiquer à l'antenne de quartier.

Chiens en ville et propreté ...

Discussion générale sur la propreté - Une campagne d'information, de sensibilisation incluant explications, pédagogie, incitation au civisme ne serait-elle pas utile ? Imaginer des panneaux maniant l'humour...

D'une manière générale, les habitants souhaitent savoir qui contacter en cas de problème :

- **Pour Est Ensemble** : le n° Info déchets au **0 805 055 055**, du lundi au jeudi de 8h30 à 18h30 et le vendredi de 8h30 à 17h (appel gratuit) ; les représentantes d'Est Ensemble nous indiquent que le suivi est très réactif
- **Pour la ville** : interpellier le service SESAM pour tout problème identifié sur l'espace public soit en ligne, en créant un compte sur http://sesam.montreuil.fr:8080/jaxws-ECARE_CITOYEN_WS/END_USER/wsEcareEndUserJQ.html ou en le signalant directement au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville (8h30 à 18h30 le lundi, mercredi, jeudi, 8h30-19h le mardi et 8h30-18h le vendredi).
- Le Conseil de quartier suggère que la démarche soit doublée d'une alerte au Conseil de quartier et qu'un tableau puisse être établi conjointement avec la Ville et Est Ensemble en collaboration avec l'antenne de quartier, afin de disposer d'une visibilité partagée sur les suites apportées

La séance est levée.